

Le français langue de travail en Estrie pour combien de temps encore ?

Inquiète de la place prépondérante de l'anglais à Montréal, j'étais enthousiaste de déménager dans la région où mon grand-père s'était battu pour les droits des francophones et de pouvoir enfin vivre et travailler en français. Je me suis trop rapidement aperçue que des employés devaient travailler en anglais dans des commerces de l'Estrie et de Sherbrooke, afin d'obtenir un emploi qui n'exigeait pas l'anglais.

En tant que travailleuse préoccupée par cette pratique, je souhaite que les employés ainsi que leurs patrons respectent le français langue du travail tel qu'indiqué dans la Charte de la langue française (loi 101).

- Parce qu'au Québec, la langue majoritaire et officielle (le français) stagne alors que la langue minoritaire (l'anglais) progresse partout dont au travail;
- Parce que plusieurs citoyens, comme moi, ont remarqué que certains travailleurs dans des commerces de Sherbrooke doivent travailler en anglais, car le propriétaire allophone a appris l'anglais et non le français;
- Et parce que la moitié des allophones utilisent surtout l'anglais au travail sur l'Île de Montréal et que Sherbrooke et l'Estrie n'est pas à l'abri de l'assimilation des allophones à l'anglais par le travail.

Rappelons un de ses articles de la loi 101:

« La loi interdit à un employeur d'exiger une connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que le français pour l'accès à un emploi ou à un poste, à moins que la nature du travail nécessite une telle connaissance ». (article 46)

Le Conseil supérieur de la langue française a produit un avis en 2005 sur la situation de l'Île de Montréal disant ceci :

« Force est de constater que la généralisation de l'usage du français au travail ne s'est pas opérée en ce qui concerne la plus grande partie des travailleurs allophones, et que la langue de convergence demeure l'anglais dans bon nombre de cas ».

Dans ce contexte, n'est-il pas un peu trop tard et timide pour les ministres

Kathleen Weil et Christine St-Pierre de lancer une campagne de promotion en mai 2011 appelée « Ici, *on gagne* à parler français » pour les propriétaires de petites entreprises à Montréal?

Si nous avons la ferme volonté de conserver notre langue nationale dans notre région et ailleurs, nous devons éviter de faire preuve du même laxisme que Montréal a eu en la matière. Il faut être vigilant envers les propriétaires de commerces qui ne respectent pas notre langue nationale, car d'autres citoyens et nouveaux citoyens allophones auront comme message qu'on peut vivre et travailler à Sherbrooke et en Estrie en anglais sans respect pour cette belle langue qui sera reléguée à une langue seconde.

Manon Morissette, agente de communication
pour Illusion-Emploi groupe de défense et de promotion des droits des travailleuses et travailleurs non-syndiqués.